

ENTREPRISES

Droits de douane : le rebond des tarifs du fret maritime

TRANSPORT

Depuis la trêve entre Washington et Pékin, les tarifs de transports transcontinentaux des marchandises sont repartis à la hausse.

Pour les transporteurs et les expéditeurs, des incertitudes majeures planent pour la suite.

Denis Fainsilber

Les expéditeurs de marchandises naviguent plus que jamais dans le brouillard concernant l'évolution des droits de douane depuis ou vers les Etats-Unis. Mais ils profitent toujours de l'aubaine de la trêve provisoire annoncée avec la Chine le 8 mai et cherchent donc des capacités maritimes, ce qui fait monter les tarifs de transport de conteneurs.

L'indice WCI du cabinet spécialisé Drewry a augmenté de 21 % au cours des trois dernières semaines. « La pause du président Donald Trump sur les tarifs d'importation ayant conduit à une reprise du trafic à destination des Etats-Unis, après l'effondrement initial des volumes transpacifiques », commente la même source. Il s'agit de la première hausse à deux chiffres de l'indice composite depuis juillet 2024, même si on est encore très loin des taux records de l'époque.

Des hausses de près de 40 %

Plus précisément, les tarifs de fret spot de Shanghai à Los Angeles ont bondi de 17 % à 3.738 dollars par conteneur de 40 pieds pendant la dernière semaine de mai, et de 38 % sur une plage de trois semaines. Les tarifs équivalents vers New York ont augmenté de 14 % la semaine dernière et de 42 % au cours des trois dernières semaines, alors que le début de l'année avait été très calme à cet égard.

Jusque-là épargnés par les annonces entre Chine et Etats-Unis, même les taux entre la Chine et l'Europe se redressent, observe Drewry dans sa note du 29 mai. Les tarifs de fret de Shanghai à Rotterdam et à Gênes ont augmenté durant la dernière semaine de mai, de 6 % et 3 % respectivement.

Un autre indice des taux « spot »

(par opposition aux tarifs négociés à l'avance avec les clients sur des périodes plus longues), le SCFI (Shanghai Containerized Freight Index) entre la Chine et les grandes économies de la planète, montre des tendances équivalentes : +120 % pour les prix appliqués la semaine dernière entre Shanghai et les ports de Californie par rapport à la veille de la pause sur les tarifs chinois et +87 % entre Shanghai et la côte Est américaine.

Les taux spot remontent d'autant plus que les grands armateurs n'ont cessé d'annuler des trajets maritimes. Ce qui raréfie l'offre de transport et soutient ainsi leurs marges. Sur les principales routes maritimes entre l'Est et l'Ouest, et sur la période qui court du 2 juin au 6 juillet, pas moins de 56 traversées ont ainsi été annulées sur un total initial prévu de 701 parcours, soit un



taux d'annulations de 8 % par rapport aux prévisions, ajoute Drewry.

Un phénomène d'autolimitation qui serait toutefois en voie d'inversion depuis quelques jours, ajoute le cabinet Sea-Intelligence. Au-delà de ces tiraillements quasi-rituels entre offre et demande de transport, la véritable inconnue du moment qui taraude les professionnels porte sur l'avenir juridique des droits de douane généralisés du président Trump.

Une récente décision du tribunal américain du commerce international a bloqué ces tarifs, au motif qu'ils relèvent d'un vote du Congrès. La décision a été contrée aussitôt par une cour d'appel, mais plus pour une question de forme qu'un

jugement sur le fond.

Une situation ingérable pour les expéditeurs, déjà confrontés depuis longtemps à des conditions commerciales instables. « Cela laisse les importateurs américains dans une grande incertitude pour les semaines et les mois à venir », déplore Lars Jensen, le PDG du consultant Vespucci Marine. En réalité, ils ignorent si les marchandises qu'ils réservent et chargent seront soumises à des droits de douane. Cela comprend les droits de douane de 30 % sur la Chine, de 25 % sur le Canada et le Mexique et de 10 % sur tous les autres pays, ainsi que les droits de douane réciproques qui doivent revenir à partir du 9 juillet pour tous les pays, à l'exception de la Chine, pour laquelle ce sera le 14 août. Cela aurait également un

impact sur les droits de douane de 50 % qui menacent l'UE », détaille Lars Jensen. ■

« Les importateurs américains ignorent si les marchandises qu'ils réservent et chargent seront soumises à des droits de douane. »

LARS JENSEN
PDG de Vespucci Marine



Au cœur du port de Shenzhen, en Chine. Les expéditions vers l'Amérique du Nord ont fortement repris depuis trois semaines. Photo Reuters/Tingshu Wang

